

- La journée de location va de l'heure d'ouverture à l'heure de fermeture du magasin (voir horaires saison et hors saison). Toute journée commencée est due en entier, le montant de la garantie ne peut en aucune façon couvrir une prolongation de la durée de location. En cas de rupture de contrat, aucun remboursement ne peut être effectué.
- Le preneur s'engage à utiliser le vélo avec soin, à pourvoir à son entretien.
- Il n'est pas autorisé à effectuer des réparations importantes, ni le prêter à un tiers sans l'assentiment du loueur.
- Il est formellement interdit de rouler sur les plages avec les vélos.
- Toute casse, crevaison et/ou perte de matériel est à la charge du client.

Perte clef et /ou cadenas = 10 euros

Perte casque = 20 euros

Autre casse = Tarif en fonction du matériel endommagé

Garantie

Une pièce d'identité vous est demandée pour toute location, ainsi qu'une caution de 280 euros pour les vélos adultes, 150 euros pour les vélos enfants et remorques, 50 euros pour les draisiennes, 1000 euros pour les vélos électriques, 600 euros pour les Fatbike, 1600 euros pour les VTT électriques et 2600 euros pour les Fatbike électriques.

Le montant de la garantie ne peut, en aucune façon, couvrir une prolongation de durée de location. -En cas de rupture de contrat, aucun remboursement ne peut être effectué.

Assurance responsabilité

Le preneur est toujours responsable des dommages corporels ou matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle loué dont il a la garde (en vertu des articles 1383 et 1384 du code civil). Sauf en cas de force majeure, tout accident devra être déclaré dans les plus brefs délais, au plus tard 24h.